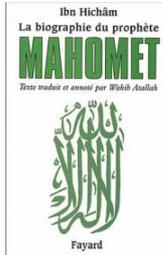


## NAKHLA DANS LA SÎRA D'IBN HICHAM



Tiré de « [Abrégé de la Vie du Prophète de Ibn Hicham](#) »,

*La biographie du prophète Mahomet d'Ibn Hisham (mort en 834) est l'une des plus anciennes et des plus complètes. Elle compte dans une édition courante plus de 1.600 pages in quarto. Professeur de langue et civilisation arabes à Nancy, N. W. Attalah a condensé cet ouvrage en cherchant à garder l'esprit et la lettre de l'original.*

### **L'EXPEDITION D'ABDALLAH IBN JAHCH (SIRA, I, 601-606)**

Le Prophète envoya au mois de rajab Abdallah ibn Jahch à la tête de huit Emigres, sans aucun Ançâr. Il lui remit une lettre avec ordre de ne l'ouvrir qu'après deux jours de marche. De plus, il devait en exécuter le contenu, sans forcer la main à aucun de ses hommes. Après deux jours de marche, Abdallah ouvrit la lettre. Il y était écrit: « Va jusqu'à Nakhla (entre La Mecque et Tâ'if). Tu y observeras les mouvements des Quraychites et tu recueilleras des renseignements sur eux.» Abdallah dit alors à ses compagnons: « Le Prophète m'ordonne d'aller à Nakhla pour espionner les gens des Quraych et me recommande de ne forcer la main à personne d'entre vous. Celui qui, parmi vous, recherche le martyr pour l'islam, qu'il y aille; celui qui ne veut pas mourir, qu'il rentre à Médine. Quant à moi, je vais exécuter l'ordre de l'Envoyé de Dieu.» Personne ne recula et ils partirent tous d'un même coeur.

Ils prirent la route du Hijaz et descendirent à Nakhla. Une caravane des Quraych chargée de raisins secs, de peaux et d'autres marchandises passa et s'arrêta non loin d'eux, un peu inquiète de voir ces hommes. L'un des compagnons d'Abdallah se rase la tête ostensiblement. Le voyant se raser la tête, les commerçants quraychites furent rassurés. «Ce sont des visiteurs du Sanctuaire de La Mecque, se dirent-ils. Nous n'avons rien à craindre de leur part.» Quant aux hommes d'Abdallah, ils se concertèrent au sujet des Quraychites. On était au dernier jour du mois sacré de rajab (*où il était interdit de faire la guerre*). S'ils les laissaient tranquilles cette nuit-ci, les commerçants entendraient le lendemain dans le territoire sacré de La Mecque et y seraient protégés. S'ils les tuaient ce jour même, ils commettraient un meurtre dans le mois sacré. Ils étaient très perplexes et ne savaient quoi faire. Finalement, soutenus les uns par les autres, ils décidèrent de les tuer et de prendre leurs biens comme butin. Ils réussirent à en tuer un, à en capturer deux et le dernier leur échappa. Abdallah repartit avec les chameaux chargés de marchandises et les deux prisonniers. Il pensa réserver le cinquième du butin au Prophète et partager le reste avec ses compagnons.

A leur arrivée à Médine, le Prophète les réprimanda: «je ne vous ai point ordonné de combattre pendant le mois sacré!» Il fit retenir les chameaux et les deux prisonniers et refusa de toucher au butin. Abdallah et ses compagnons se virent perdus. Leurs frères musulmans les condamnèrent sévèrement. Les Quraych reprochèrent à Muhammad d'avoir violé le mois sacré, d'y avoir versé du sang, d'avoir fait des prisonniers et d'avoir

pris du butin. Les juifs s'attendaient à quelque chose de terrible pour les musulmans. Dieu révéla alors au Prophète : « *La persécution est plus grave que le combat* » (Coran, II, 17.)

Après cette révélation, les musulmans furent soulagés. Le Prophète prit les chameaux et les deux prisonniers. Les Quraych, de leur côté, lui envoyèrent une rançon contre les prisonniers.

### **NAKHLA DANS « 23 ANS » D'ALI DASHTI**



*Le livre *Bisl O Seh Sal (Vingt Trois Ans)* du savant iranien Ali Dashti (1896 – 1981/2) est précieux parce qu'il discute des valeurs et des problèmes que l'Islam présente aux musulmans modernes. Pour une biographie détaillée d'Ali Dashti, voir [ici](#).*

### **L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCONOMIE SAINNE**

Après son arrivée à Yatrib, le Prophète Mohamed fixa des conventions de fraternité entre ses partisans locaux (*Ansar*) et les émigrants musulmans qui arrivaient peu à peu de La Mecque (*Mohajerun*), par lesquelles les premiers logeraient chez eux les *Mohajerun* comme des frères adoptifs. Bien que les *Mohajerun* voulaient travailler, ouvraient des boutiques au bazar ou trouvaient un emploi de travailleurs agricoles, leur position n'était ni facile ni sûre. Étant engagés dans la lutte contre les qorayshites, ils avaient besoin de revenus plus sûrs qui leur permettraient d'être indépendants. Le Prophète lui-même n'avait pas d'emploi mais subsistait de la générosité des *Mohajerun* et des *Ansar*, il connu une difficile période, et dû souvent se coucher sans dîner ou soulager sa faim sans rien de plus que quelques dattes.

Ainsi la petite communauté musulmane était face à un problème essentiel : comment acquérir une base économique moins périlleuse et plus autosuffisante. Les mesures prises pour résoudre ce problème sont discutées ci-dessous.

La méthode traditionnelle d'enrichissement individuel des tribus arabes contemporaines, était l'attaque d'une autre tribu et l'appropriation de ses animaux et autres possessions. Pour les musulmans vivant alors à Médine aucune alternative n'était perceptible. Ils ont donc adopté le raid. Le mot arabe *ghazwa* (incursion, raid) signifiait une attaque soudaine sur une caravane ou une autre tribu afin de se saisir de ses biens et des femmes et de soulager de ce fait la dure tâche de survivre en Arabie.

le Prophète apprit qu'une caravane qorayshite conduite par Amr ben al-Hadrami acheminait de Syrie à La Mecque une grosse cargaison de marchandises. Il envoyât une bande de *Mohajerun* sous les ordres d'Abdullah ben Jahsh attaquer la caravane. Ils tendirent une embuscade près d'une halte appelée *on-Nakhla* et prirent par surprise la caravane qui s'approchait, tuant son chef et capturant deux autres hommes, avant de revenir sains et saufs à Médine avec toute la cargaison en leur possession. Cette entreprise réussie est connue dans l'histoire islamique comme le raid de *Nakhla*.

Cette action causa un grand émoi, parce que c'était le premier raid des musulmans et qu'il eut lieu le premier jour du mois de Rajab, un des quatre mois (Moharram, Rajab, Dhu'l-Qa'da, et Dhu'l-Hejja) où les combats étaient interdits par les anciennes coutumes. Les cris d'indignation contre la violation de l'interdiction résonnèrent hors ce chez les qorayshites et naturellement firent aussi écho dans les autres tribus. Cet aspect défavorable de la situation semble avoir inquiété le Prophète, qui montra une certaine froideur à Abdullah ben Jahsh et ses hommes, et une certaine incertitude sur les suites à donner. Abdullah ben Jahsh prétendit que l'attaque avait eu lieu le dernier jour du mois de Jomada oth-Thaniya, dans ce cas une solution pourrait être trouvée; mais il y avait également le problème du butin, qui fournirait les nécessaires ressources financières aux partisans du Prophète et ne devait donc pas être abandonné en réponse aux vaines protestations des qorayshites. Probablement, des compagnons lui firent remarquer que ce qui avait été accompli ne pouvait être défait et que n'importe quelle sorte de désaveu équivaldrait à reconnaître la culpabilité musulmane et l'innocence de l'ennemi. L'importance du butin pour améliorer la situation du Mohajerun dût également avoir été présente à leurs esprits.

Tout ceci reçut une solution claire et créa un précédent quand le verset 214 de la sourate 2 (*al-Baqara*) fut descendu : ***"Ils t'interrogent au sujet du mois interdit, (sur le fait) de combattre durant celui-ci. Dis, 'Combattre durant ce mois est un grand (mal), mais détourner (des hommes) loin du chemin de Dieu, ne pas croire en lui, en la Mosquée du Sanctuaire, en en expulsant son peuple, sont de plus grand (maux) au regard de Dieu. La persécution est un plus grand (péché) que le massacre. Ils ne cesseront pas de vous combattre avant qu'ils ne vous aient éloignés de votre religion, s'ils le peuvent."***

Après le raid de Nakhla, les attaques suivantes des caravanes qorayshites et des tribus inimicales furent des succès et aidèrent à rendre la position financière des musulmans plus sûre. Ce pillage a ouvert le chemin à la prise du pouvoir par le Prophète Mohamed et ses compagnons et à leur domination finale de toute l'Arabie; mais ce qui assura immédiatement leur base économique et renforça le prestige des musulmans fut l'appropriation des biens des juifs de Yatrib. [...]

## **NAKHLA DANS « MAHOMET, CONTRE-ENQUÊTE » DE RENÉ MARCHAND**



*Les actes et dits de Mahomet (vers 570-632) ont été la principale source, avec le Coran, de la Loi musulmane en tous domaines: religion, politique, droit, mœurs... Renouant avec ce dogme fondamentaliste, " involutif ", l'islamisme est devenu en quelques années la force politique la plus dynamique en terre d'islam. Mahomet est notre contemporain. Avec un regard libre de préjugés, René Marchand réexamine l'ensemble des connaissances sur le sujet. Il dénonce les trucages nombreux dont la vie du Prophète a fait l'objet, démontant notamment la véritable " campagne de désinformation "*

*conduite, au 9e siècle, par des califes abbassides qui ont imposé la vulgate encore reconnue de nos jours. Parallèlement, il éclaire de ses découvertes et de ses hypothèses les possibilités d'évolution de l'islam actuel...*

### **Le sacrilège de Nakhla...**

Le premier « combat » a lieu en janvier 624. Cette fois, Muhammad a recours à la ruse et il n'hésite pas à faire commettre un sacrilège, puis à le désavouer publiquement, jusqu'à ce que la Révélation le lave de toute faute.

Voici les faits tels que rapportés par la tradition et repris par les orientalistes :

Le mois de *rajab* est un mois sacré, au cours duquel le sang ne doit pas être versé. Un mois idéal, donc, pour attaquer par surprise des caravaniers ou des voyageurs sans méfiance.

Une bande de Croyants très réduite : huit hommes (selon certaines sources, douze), tous des Immigrés, quitte Médine pour La Mekke. Elle est placée sous le commandement d'un des cousins du Prophète, 'Abd Allah ibn Jahsh. A son départ de Médine, celui-ci a reçu un pli cacheté, à n'ouvrir qu'à deux jours de marche de La Mekke. Le pli contient l'ordre d'obliquer vers le sud-ouest, de prendre la direction de Ta'if Jusqu'à Nakhla<sup>1</sup> à 400 kilomètres, en plein territoire mekkois, pour s'y poster en embuscade sur la route entre Ta'if et La Mekke et attendre le passage d'une caravane. Deux des volontaires disparaissent alors. Se sont-ils égarés ? Ou ont-ils déserté, parce qu'il leur répugnait de se battre pendant le mois sacré ?

Près de Nakhla, le rezzou voit arriver, à la tombée de la nuit, une caravane de fruits, de cuir et de marchandises diverses, conduite par quatre hommes seulement. Les caravaniers, à leur tour aperçoivent les Croyants. Ils reconnaissent peut-être leur chef, qui vivait à La Mekke quelques mois plus tôt, ou un autre de ses compagnons. Qu'ont-ils à redouter en ce mois de Trêve ? S'ils ont éprouvé une légère inquiétude pendant un instant, ils se sentent tout à fait rassurés lorsqu'un des étrangers se montre au sommet d'un monticule en gesticulant : il a le crâne rasé, c'est un pèlerin.

La caravane campe la nuit sans aucune appréhension. Quand, à l'aube, elle s'ébranle, les six - ou dix - Croyants tombent à l'improviste, l'épée à la main, sur les quatre Mekkois. Le combat est inégal. Un Mekkois est tué, un autre réussit à s'enfuir, deux autres sont faits prisonniers et ramenés à Médine avec le butin.

Maintenant, posons-nous quelques questions :

Pourquoi tant de précautions, un tel secret : la fausse direction, le pli cacheté ?...

Pour échapper aux espions mekkois, répondent la plupart des auteurs. Peut-être. Mais aussi certainement pour dissimuler aux chefs de clans arabes médinois que les Croyants

---

<sup>1</sup> Muhammad connaissait bien l'endroit. C'est là que, en 619, revenant de Ta'if, il avait converti les djinns.

montaient une razzia en plein mois de Trêve. Les dirigeants médinois, qui sont réduits par la tradition à quelques ombres furtives et anonymes (il n'ont guère plus de consistance dans les ouvrages des orientalistes), n'auraient pas laissé les Immigrés faire courir à la cité le risque d'une vendetta impitoyable si le sang était versé lors d'un hold-up pendant le mois de Trêve. Et l'opposition aux Croyants, qui va se manifester pendant plusieurs années, était en mesure en ces temps-là, non seulement d'arrêter le projet, mais de faire condamner, d'une manière ou d'une autre, son auteur et ses complices.

Comment le départ de la petite bande, quand il a été connu - il ne pouvait être dissimulé longtemps - a-t-il été expliquée par le chef des Croyants ? (La tradition ne nous révèle pas le mensonge et les orientalistes ne posent pas la question.) Il a nié être au courant ? Il s'agissait d'un voyage à La Mekke pour affaires ou pour raisons familiales ? Les relations entre les deux villes étaient nombreuses, banales. Ou, plus cyniquement encore, les Croyants se rendaient à La Mekke en ce mois sacré pour y accomplir le Pèlerinage ?

Les précédentes expéditions ont-elles fait l'objet de pareilles dissimulations lorsqu'elles ont quitté Médine ? Les traditions ne nous fournissent aucun renseignement à ce propos.

Pourquoi une bande aussi réduite pour le COUP de Nakhla, alors que la tradition parle pour certaines expéditions antérieures de plusieurs centaines de combattants ? Les chiffres élevés donnés pour les razzias qui ont échoué et n'ont laissé que des traces vagues dans les mémoires sont faux : le Prophète n'était pas en mesure de lever plus de quelques individus.

D'autre part, il n'avait pas besoin, pour son projet, de davantage d'hommes. Et voici pourquoi :

La route entre La Mekke et Tâ'if est totalement sûre depuis la fin de la guerre du *fijâr*. Aucune caravane n'y est accompagnée de gardes armées. Même les grands convois entre la Syrie et le Yémen se dispensent de mercenaires sur cette portion du parcours. En ce mois de Trêve, la sécurité y est absolue.

En outre, les Croyants sont certains de trouver une proie à leur mesure. Ce sera soit une des innombrables petites caravanes qui assurent les liaisons entre La Mekke et sa « succursale », soit un des groupes de pèlerins qui abondent à cette époque de l'année.

Il s'agit, nous le voyons, d'une action d'une illégalité extrême C'est pourquoi le Prophète ne se compromet pas à conduire le commando lui-même, comme il l'a fait précédemment à plusieurs reprises Il n'en charge pas un de ses lieutenants habituels : l'oncle Hamza, par exemple, qui a pourtant toutes les qualités physiques et le courage pour de tels coups, mais qui aurait sans aucun doute renâclé à l'idée de rompre la Trêve sacrée. Il désigne un personnage, sur lequel la tradition s'est peu étendue, mais qui mérite quelque attention.

'Abd Allah ibn Jahsh est le fils d'une de ses tantes paternelles. Il a été parmi les premiers convertis. Il est lié étroitement au Prophète, puisqu'un des deux fils adoptifs de celui-ci, Zayd, a épousé sa fille. Zaynab. Il a fait partie de l'émigration en Ethiopie, où il ne s'est

signalé en rien et d'où il a été un des premiers à revenir. Il doit approcher la cinquantaine<sup>2</sup>. C'est, dirions-nous, à la fois un homme de confiance du chef et un vieux briscard, qui ne discutera pas les ordres reçus. Cependant, comment a-t-il pu oser déguiser un de ses hommes en faux pèlerin ? Avait-il reçu un quitus préalable de Muhammad ? un ordre ? A-t-il pris lui-même l'initiative de la transgression ? Il fallait que, au moins intérieurement, il se sentît autorisé à commettre un tel crime contre la coutume sacrée. Le lancement d'une razzia pendant le mois de Trêve, décidé par son chef, brisait un tabou si important qu'il déchargeait le subordonné de tout scrupule dans l'exécution.

### **...justifié par Dieu**

Lorsque l'affaire de Nakhla est connue à Médine, avant même le retour des auteurs de l'attentat (par le caravanier mekkois qui a réussi à prendre la fuite?), elle provoque un scandale énorme. Sacrilège ! Le chef de la secte des Mekkois a fait verser le sang pendant le mois sacré. Il est devenu infréquentable pour tous les Arabes. Si jamais il a ambitionné un rôle officiel, il peut renoncer à ses espoirs. Il a commis un crime contre les dieux, contre l'honneur... et contre les Qurayshites, qui ne manqueront pas de réclamer vengeance pour l'homme qui a été tué. Il est, non seulement, pécheur, criminel, mais aussi fauteur de guerre. Et cette dernière faute est d'autant plus grave que les Médinois, sédentaires, divisés, ne s'estiment pas en mesure d'engager une lutte armée avec les Mekkois, « nomades », plus riches qu'eux, unis et bien gouvernés, disposant de mercenaires, pouvant faire appel à de nombreux alliés.

Quand les membres de l'expédition rentrent à Médine, le prophète leur reproche d'avoir attaqué une caravane pendant un mois sacré. Ce qui est le comble de l'effronterie, puisque c'est lui-même qui leur en a donné l'ordre, qui a tout organisé avec soin (choix du temps, du lieu, pli cacheté...). Les orientalistes qui excusent toutes les forfaitures de leur grand homme en invoquant « les mœurs du temps » restent un peu cois en l'occurrence.

Muhammad engrange le butin sans en faire la répartition et annonce qu'il attendra que la Révélation lui fasse connaître ce qu'il doit faire.

Il attend sans aucun doute autre chose : la réaction des chefs de tribus et de clans médinois, qu'il a mis en danger, et celle des Qurayshites, qui ne vont pas manquer de réclamer le prix du sang. Alors, il sera temps pour lui de se fixer une conduite. (Il ne se laisse jamais enfermer dans des paroles imprudentes, des engagements précis : il garde toujours sa liberté de manœuvre.)

Si Muhammad avait été arbitre souverain à Médine, reconnu à la fois par les Médinois et les Mekkois, ou bien il cessait de l'être après Nakhla, désavoué par les chefs de tribus et de clans et destitué par eux, ou bien la guerre éclatait entre Médine et La Mekke. Mais il n'est que le chef des Mekkois immigrés et, peut-être, des Médinois auxiliaires. Aussi le sacrilège dont il s'est rendu coupable peut-il être considéré comme une affaire privée et il n'aura aucune suite « judiciaire » impliquant la cité. Il n'aura même aucune suite

---

<sup>2</sup> Il mourra « martyr » à la bataille de Uhud, en 625 (voir chapitre 14).

judiciaire quelconque. Dans l'oasis fractionnée en ethnies, partis, coteries, aucune autorité n'est en mesure de s'opposer autrement que par des mots à une bande de quelques dizaines d'hommes qui sort de la légalité.

Quart aux Qurayshites, ils ne réagissent pas non plus. Ils rachètent un des prisonniers (l'autre préfère rester à Médine) pour 1600 dirhams, soit le prix d'une trentaine de chameaux : ils ne réclament aucune compensation.

Pourquoi ? Il est probable que les chefs du *mala'* n'ont pas souhaité relancer l'affaire Muhammad et risquer ainsi de tendre les relations avec la grande oasis voisine à propos d'un personnage sans importance et d'un incident somme toute mineur (une petite caravane, un chargement sans grande valeur ; quant au sacrilège...) Ils ont dû penser que la conduite irresponsable de leur compatriote suffirait à le discréditer auprès des Médinois, que, bientôt, l'incontrôlable serait aussi marginalisé chez leurs voisins qu'il l'avait été chez eux.

Lorsque Muhammad est certain que l'affaire n'aura pas de suites graves sur le plan judiciaire ou politique, la Révélation intervient. Elle n'aura pas fait lanterner l'Élu de Dieu plus d'un mois.

*Les Croyants t'interrogent sur le mois sacré et te fait de combattre pendant celui-ci. Réponds-leur : « Combattre en ce mois est péché grave. Mais écarter du chemin d'Allah, être impie envers Celui-ci et la Mosquée Sacrée, expulser de celle-ci ceux qui l'occupent est plus grave que cela aux yeux de Dieu : persécuter les Croyants est plus grave que tuer les Impies (Coran, II.214)*

Voici un crime excusé parce que d'autres ont commis des crimes plus grands. Voici exposée une doctrine de la culpabilité collective, *a priori*, « de nature » : celle des impies. Voici l'humanité divisée en deux blocs : les Croyants d'un côté et, de l'autre, les Impies, qu'il n'est pas « grave » de tuer.

Le verset suivant promet l'absolution, la grâce (*rahma*) d'Allah à ceux qui *combattent dans le chemin d'Allah* (II.215). C'est un des premiers appels au combat, à « l'effort pour tuer » (*qitâl, jihâd*), à la violence armée. Il y en aura bien d'autres.

Muhammad répartit le butin : un cinquième pour lui, le reste pour les combattants à parts égales, et annonce que telle sera désormais la règle<sup>3</sup>. Jusque là, le chef se réservait au moins le quart du butin et il était admis qu'il puise à son gré dans le restant, d'où des contestations – qui ne laissaient pas toujours son autorité indemne.

Le prophète a de l'argent en suffisance. Il a démontré qu'il a la main heureuse dans la guerre. Surtout, il s'est engagé à être généreux avec ceux qui se battent pour lui, et selon un système de répartition du butin non arbitraire, précis et connu de tous. Lorsqu'il

---

<sup>3</sup> Muhammad puisera souvent dans sa part personnel pour distribuer des primes à certains combattants. Par ailleurs, le système de répartition du butin va devenir plus complexe (parts différentes, par exemple, pour les fantassins et les cavaliers, selon les grades...). Cependant, il ne sera jamais possible d'éviter totalement les contestations et les empoignades. (Voir chapitre 17, à propos de la bataille de Hunayn.)

organisera une nouvelle expédition, il ne manquera pas de volontaires.

### **Un tournant de civilisation**

Nakhla est un tournant de civilisation. Comment des orientalistes ont-ils pu prétendre qu'il y eut progrès dans le passage des règles du tribalisme arabe à l'islam ?

Le professeur Margoliouth, qui garda toujours la tête froide et les yeux acérés devant les énormités de la propagande musulmane, sauve l'honneur de la confrérie savante :

*« Il est probable, écrit-il, qu'une influence destructrice de la morale commença à se faire sentir quand Muhammad était à la tête d'une bande de voleurs. C'est alors que des hommes qui n'avaient jamais rompu un serment apprirent qu'ils pouvaient échapper à leurs obligations, et que des hommes pour qui le sang des membres du clan était aussi précieux que le leur commencèrent à le verser avec l'impunité de la cause de Dieu, et que le mensonge et la tricherie pour la cause de l'islam recevaient l'approbation divine, et que hésiter à se parjurer pour cette cause était considéré comme une faiblesse. [...] Ce fut alors, aussi, que la convoitise des biens et des femmes que possédaient les incroyants fut reconnue et encouragée par le Prophète. »*

(...)